



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E100026

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2026

ÉDITÉ LE 10/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/02/2013  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 16/10/2017  
9 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC niort

Siret : 790 976 641 00023  
Code NACE : 4322A  
Numéro caisse de congés payés : 5412800

Assurance Responsabilité Travaux :  
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302159944

Assurance Responsabilité Civile :  
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302159944

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : CHAUFFAGE BONNIN

37 RUE DU THOUET  
37 RUE DU THOUET  
79130 ALLONNE

Téléphone : 05 49 95 65 13  
Portable : 06 24 12 28 37

Fax :

Site Internet :  
E-mail : chauffagebonnin.sarl@gmail.com

Responsabilité légale :  
BONNIN NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                  | * Date d'attribution |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5311 PROB | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE | 20/06/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories              | Date d'attribution |
|-------------------------|--------------------|
| o Ventilation mécanique | 20/06/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME  
91 BOULEVARD DE BRETAGNE  
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.